

**« Souvenir Gérard Nevers / Grand Prix Eiffage »**  
**2<sup>ème</sup> manche du Challenge Estival**  
**Dimanche 25 Mars 2018 à VILLEBON SUR YVETTE (91)**  
**organisé par le Vélo Club de Villebon**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
6	7h00	8h00	14	56 km	150	Oui
Minimes	7h00	8h01	7	28 km		Oui
1/2/3	9h00	10h00	22	88 km	150	Oui
4 et 5	13h00	14h00	18	72 km	150	Oui
Cadets	13h00	14h01	12	48 km		Oui
<b>Dossards</b>	Cercle des Amis du bridge N°16 Avenue de la Baltique, ZAC de Courtaboeuf à Villebon/Y.					
<b>Départs, arrivées</b>	Sous l'arche, 16 Avenue de la Baltique,					
<b>Parking</b>	Attention : pas de stationnement sur la ligne droite de l'arrivée (sauf emplacements réservés aux officiels, sur côté droit dans le sens de la course)					
<b>Caractéristiques</b>	Circuit de 4 km, plat avec relances					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2017) : seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1 et FFC D1 seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2 et FFC D2 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie FFC Juniors seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Observations</b>	Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie					
<b>Responsable</b>	<b>Michel SAUX</b> Tel 06 13 29 91 54 ou 01 60 14 29 56					
<b>Engagements</b>	Au près de : <b>Jean-Philippe MINOTTE</b> 78 rue des Raspail 91600 SAVIGNY SUR ORGE E mail : vcvillebon@laposte.net ou jpminotte@orange.fr Tarifs FSGT : Jeunes : 5 €, adultes : 6 €, Tarifs UFOLEP et FFC : Jeunes : 8,50 €, adultes : 11,50 € <b>(attention : trois invitations maximum dans la saison).</b> Engagement sur place pour tous + 2 € Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 22 Mars midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur après le 22 Mars. Chèques à l'ordre du VC Villebon					